



Les nombres de salariés et d'heures travaillées dans l'intérim poursuivent leur progression en 2024

À la fin de l'année 2024, les Activités des agences de travail temporaire emploient 7 808 salariés (dont 130 permanents)¹, soit près d'un millier de plus que l'année précédente (+13,5 %). Les salariés de l'intérim représentent 12,9 % de l'ensemble de la main-d'œuvre du secteur privé (+1,1 point par rapport à 2023). Le nombre d'heures travaillées dans l'intérim dépasse pour la première fois les 11 millions en cumul sur les douze mois de l'année. Ce volume correspond à 10,6 % du total des heures travaillées dans le privé.

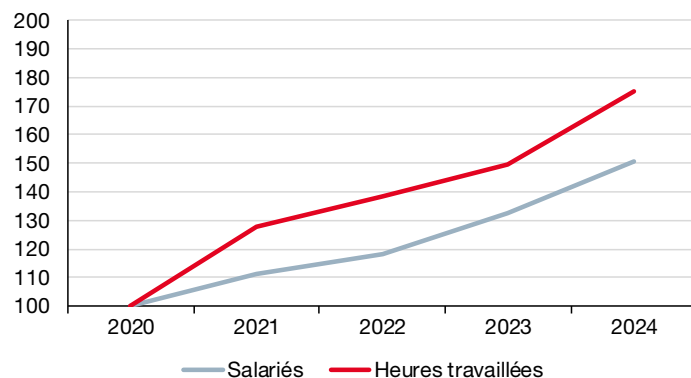
Sur la période récente, l'effectif salarié comme le nombre d'heures travaillées n'ont cessé d'augmenter dans l'intérim. Depuis 2020, le nombre de salariés des Activités des agences de travail temporaire a ainsi progressé de 50,7 %, soit plus de 2 600 intérimaires supplémentaires. Parallèlement, le volume d'heures travaillées s'est accru encore plus nettement (+74,9 %), augmentant de près de 5 millions en cinq ans. Si ces évolutions s'inscrivent dans la tendance générale de l'emploi privé, elles sont nettement plus marquées dans l'intérim : sur la même période, l'ensemble du privé a enregistré une hausse de 19,8 % de ses effectifs et de 33,5 % du nombre d'heures travaillées.

1. Nombre de salariés et nombre cumulé d'heures travaillées dans l'intérim en 2023 et 2024

	2023	2024	Var 23/24
Nombre de salariés dans l'intérim	6 878	7 808	13,5%
dont permanents	128	130	1,6%
Heures travaillées dans l'intérim	9 786 775	11 461 119	17,1%

Sources : Agences de travail temporaire, Caisses sociales de Monaco, IMSEE

2. Évolution du nombre de salariés et d'heures travaillées dans l'intérim (indice base 100 en 2020)

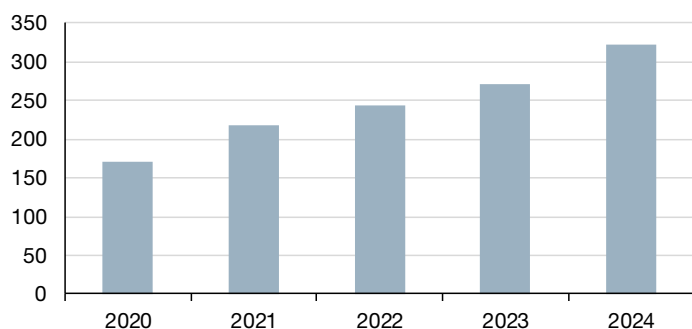


Lecture : Le nombre de salariés dans l'intérim a progressé de 50,7 % entre 2020 et 2024 (indice 150,7 en 2024) ; le nombre d'heures travaillées dans l'intérim a augmenté de 74,9 % sur la même période (indice 174,9).

Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

Le chiffre d'affaires de l'intérim a pratiquement doublé en cinq ans

3. Évolution du chiffre d'affaires de l'intérim



Unité : million d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

¹ Sont considérés les salariés et heures travaillées relevant de la sous-classe 78.20Z : Activités des agences de travail temporaire de la Nomenclature d'activités française (NAF rév. 2) recensés à la fin de l'année considérée, indépendamment du secteur dans lequel est effectuée la mission d'intérim. Les 130 employés permanents des 18 agences de travail temporaire de la Principauté sont également inclus dans cette population, bien qu'ils n'aient pas le statut d'intérimaire.

Le chiffre d'affaires généré par les 18 agences d'intérim inscrites au Répertoire du Commerce et de l'Industrie de Monaco s'élève à 321,7 millions d'euros pour 2024, en hausse de 19,0 % par rapport à 2023.

Sur les cinq dernières années, le résultat de ce secteur a quasiment doublé (+88,5 %). Dans le même temps, le chiffre d'affaires global de la Principauté (hors Activités financières et d'assurance) a progressé de 47,6 %.

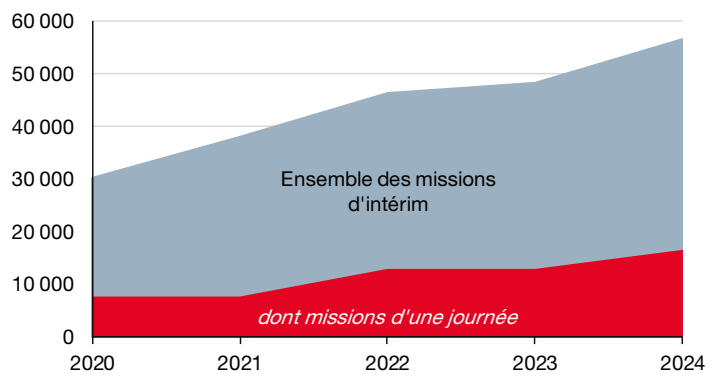
- 6 843 hommes et 964 femmes composent la population salariée de l'intérim en 2024, masculine à 87,6 %. Dans l'emploi privé total, les hommes représentent 62,1 % des effectifs.
- Les intérimaires sont en moyenne plus jeunes que l'ensemble des travailleurs du privé (40,1 ans contre 42,4 ans) et résident en dehors de la Principauté dans la quasi-totalité des cas (98,8 %).
- La nationalité portugaise est sur-représentée dans l'intérim (19,3 % des effectifs contre 7,1 % au global). À l'inverse, les Français y sont sous-représentés (38,8 % contre plus de 60 %).

4. Nombre de missions et de jours travaillés dans l'intérim en 2023 et 2024

	2023	2024	Var 23/24
Nombre de missions d'intérim	48 250	56 654	17,4%
Jours travaillés en intérim	2 249 484	2 580 411	14,7%

Sources : Agences de travail temporaire, IMSEE

5. Évolution du nombre de missions d'intérim et du nombre de missions d'une journée



Sources : Agences de travail temporaire, IMSEE

En 2024, 56 654 missions ont été effectuées en intérim, générant près de 2,6 millions de jours travaillés dans l'année. Les nombres de missions et de journées sont en nette hausse par rapport à 2023, de 17,4 % et 14,7 % respectivement.

Sur l'ensemble des contrats réalisés au cours de l'année, 29,5 % ont duré une seule journée (en hausse de 2,6 points par rapport à l'année précédente). 18,5 % des missions ont duré entre deux et sept jours et 32,0 % plus de 30 jours.

Au cours des cinq dernières années, le nombre de missions d'intérim a presque doublé. Les contrats d'une journée, après une stagnation à un niveau bas entre 2020 et 2021, ont suivi la même tendance. Ces missions de courte durée se concentrent traditionnellement dans le domaine de la Restauration : depuis 2022, plus de la moitié des contrats d'un jour y ont été réalisés, atteignant jusqu'à 58,0 % cette année-là.

La Construction représente 42,1 % des missions et 66,9 % des jours travaillés en intérim

La Construction reste le secteur qui fait le plus appel à l'intérim en Principauté : en 2024, plus de 4 missions sur 10 relèvent d'entreprises de ce grand secteur d'activité (GSA), équivalant à plus des deux tiers de l'ensemble des jours travaillés en intérim sur l'année. Ces missions ont majoritairement été effectuées dans les Travaux de construction spécialisés (qui incluent notamment les Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment).

Avec plus de 20 % des contrats en 2024, l'Hébergement et restauration représente le deuxième secteur en termes de missions. Toutefois, la proportion de jours travaillés en intérim y est inférieure à 2 %, en raison de la prédominance des contrats courts et des missions de type « extra ». Au sein de ce GSA, la Restauration rassemble la quasi-totalité des intérimaires.

Les Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien réalisent 13,9 % des missions en 2024, avec un part de journées presque équivalente.

Les Activités immobilières, les Activités financières et d'assurance et l'Information et communication demeurent les trois secteurs ayant le moins recours au travail temporaire.

6. Répartition des missions d'intérim et des jours travaillés selon le secteur de l'entreprise utilisatrice en 2024

	Part de missions	Part de jours
Construction	42,1%	66,9%
<i>dont Travaux de construction spécialisés</i>	33,5%	54,3%
<i>dont Construction de bâtiments</i>	7,1%	9,9%
Hébergement et restauration	20,4%	1,7%
<i>dont Restauration</i>	18,7%	1,4%
Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien	13,9%	13,1%
<i>dont Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager</i>	4,9%	1,9%
<i>dont Enquêtes et sécurité</i>	3,6%	2,8%
<i>dont Activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques</i>	2,0%	4,6%
Commerce de détail	8,4%	3,2%
Industries manufacturières, extractives et autres	4,4%	6,0%
Autres activités de services	3,5%	2,0%
Administration, enseignement, santé et action sociale	1,9%	1,3%
Transport et entreposage	1,4%	1,2%
Commerce de gros	1,2%	1,2%
Information et communication	1,1%	1,9%
Activités financières et d'assurance	1,0%	1,0%
Activités immobilières	0,9%	0,6%
TOTAL	100%	100%

Sources : Agences de travail temporaire, IMSEE

Sources : Les analyses présentées dans ce Focus proviennent de deux sources distinctes :

- les statistiques relatives à la population salariée et aux heures travaillées sont issues des données à décembre transmises par les Caisses sociales de Monaco ;
- les statistiques relatives aux missions résultent de données collectées par l'IMSEE auprès des 18 agences de travail temporaire de Monaco actives en 2024.

Le chiffre d'affaires mentionné est issu de la Direction des Services Fiscaux.

Missions : Sont comptabilisées toutes les missions dont la date de fin appartient à l'année considérée, quel que soit le nombre d'heures travaillées.

